

Inclusion sociale  
et professionnelle

Fluidité des parcours

# PLATEFORME Territoriale d'inclusion

Jean-Elien Jambon

Logique inclusive

accompagner vers l'avenir

Réponse accompagnée  
pour tous

## PRÉSENTATION ET MISSIONS

La Plateforme Territoriale d'Inclusion « Jean Elie Jambon » est issue de la transformation de l'Établissement Public Médico-Social Départemental (EPMSD de Coutras), actée au 1er Janvier 2018. Elle accompagne le parcours de personnes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle.

Dans une volonté de décloisonnement de ses services (IME, SESSAD et SESSAD-Pro

« SIMO »), et afin de favoriser le parcours des personnes en situation de handicap dans un accompagnement « hors les murs », une nouvelle forme organisationnelle innovante a été lancée. Cette plateforme de services vise à mieux encore adapter notre organisation aux attentes et besoins des personnes accompagnées et de leurs familles, dans une volonté inclusive pour leur parcours.

La mise en opérationnalité de ces orientations s'appuie sur une reconfiguration en quatre dispositifs d'accompagnement et une cellule de coordination de parcours.

**Nos dispositifs d'accompagnements, ont vocation à mobiliser l'ensemble des ressources (internes et externes) susceptibles de soutenir les objectifs des projets personnalisés de personnes en situation de handicap. Ils se déclinent comme suit :**

## **LE DISPOSITIF INCLUSION SCOLAIRE**

Ce dispositif a pour mission de soutenir l'inclusion scolaire des jeunes en situation de handicap et l'acquisition de leur autonomie. Il s'agit de repérer et de permettre l'expression de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles. Il s'agit également d'accompagner l'évolution de la place sociale et citoyenne des enfants et des jeunes accueillis.

## **LE DISPOSITIF D'INSERTION VERS ET DANS L'EMPLOI (SESSAD-PRO « SIMO » et SAVA)**

Ce dispositif assure l'accompagnement médico-social des personnes pour soutenir leur insertion sociale et professionnelle dans différents domaines qui sont l'autonomie, la vie sociale, santé, logement, mobilité et le soutien et maintien dans l'emploi et la formation. En parallèle, il mène différentes actions an lien avec notre réseau de partenaires.

## **LE DISPOSITIF PRÉPROFESSIONNEL**

Ce dispositif a pour but d'accompagner et de soutenir des jeunes dans leur prise d'autonomie, leur affirmation de soi en leur permettant de s'ouvrir le plus possible sur des dispositifs de droit commun dans le cadre d'apprentissages préprofessionnels. Il doit permettre la co-construction d'un projet professionnel, qu'il soit orienté vers le milieu ordinaire ou vers le milieu protégé, en adéquation avec les attentes, les besoins et en visant le développement des aptitudes de chacun. Il s'appuie sur les apprentissages scolaires et préprofessionnels, avec un soutien éducatif et thérapeutique.

## **LE DISPOSITIF SESSAD « Pierre Barrau »**

Ce dispositif a pour mission de soutenir l'inclusion scolaire en milieu ordinaire des jeunes en situation de handicap, de favoriser l'acquisition de leur autonomie, conseiller et accompagner leurs familles, favoriser leur participation sociale et adapter l'environnement à mieux les accueillir.

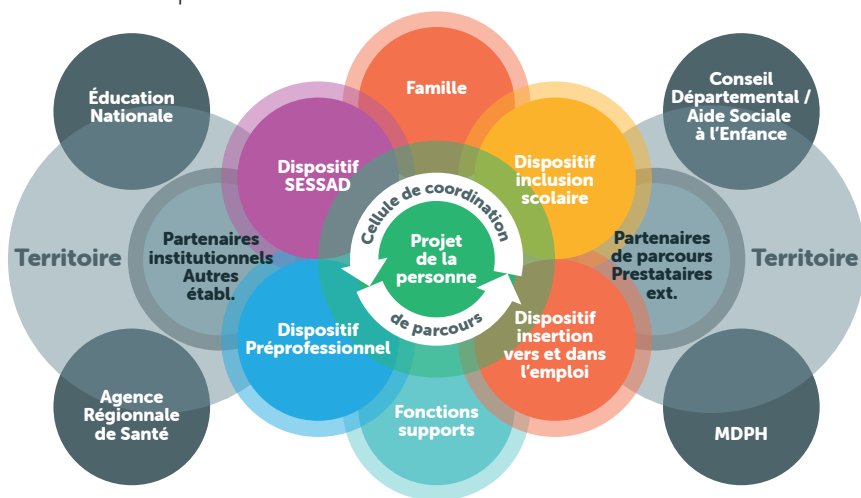
## **LA CELLULE DE COORDINATION DE PARCOURS**

Cette cellule a pour mission de co-construire les projets personnalisés avec les familles, les équipes et les partenaires, de coordonner ces projets au sein de la plateforme territoriale d'inclusion sur le territoire, d'accompagner des parcours diversifiés et d'éviter les ruptures de parcours en accompagnant notamment la sortie de la plateforme.

**L'objectif est de mettre à disposition de chaque projet personnalisé la palette de services proposés par l'ensemble de ces dispositifs.**

# AXES STRATÉGIQUES ET ORGANISATION

La construction de parcours très individualisés et diversifiés, avec des modalités d'accompagnement de plus en plus conjuguées, notamment par l'affirmation d'un objectif d'inclusion, nous amène de moins en moins à raisonner en termes de places mais bien en termes de parcours.



La plateforme offre une souplesse opérationnelle et un choix réel en matière d'offres de services et de compétences.

La volonté que nous affichons est de renforcer notre adaptabilité et éviter ainsi les phénomènes de rupture de parcours et de viser l'inclusion, qu'elle soit scolaire, sociale ou professionnelle pour le projet de la personne.

L'organisation en plateforme permet en effet une réelle coordination et un positionnement comme un pivot dans la préparation des jeunes à l'inclusion en milieu ordinaire, et ce de manière la plus précoce possible, dans l'évaluation de leurs compétences et capacités, dans leur orientation, ainsi que dans le suivi et le maintien post-inclusion.

## Pour ce faire, la plateforme s'appuie :

- › sur le choix d'une approche globale de la personne accompagnée par l'équipe interdisciplinaire qui permet l'atteinte d'un but commun : soutenir la personne dans sa prise d'autonomie psychique, en soutenant l'affirmation de son individualité en ouvrant son projet le plus possible sur l'extérieur et les dispositifs de droit commun.
- › Sur un réseau de partenaires et des actions de coopération de territoire de plus en plus renforcées.

## Elle répond ainsi à un double objectif :

- › L'inclusion de la personne dans le milieu ordinaire,
- › Une réponse accompagnée pour tous afin de pallier aux problématiques de parcours sans solution.

# COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS

---

L'intervention en mode «plateforme», suppose que nous interagissons largement avec notre territoire et l'environnement de la personne accompagnée.

La co-construction de son parcours avec elle, sa famille ou son représentant, mais aussi avec tout le réseau de partenaires, nous permet d'offrir la meilleure réponse possible dans le cadre de son projet personnalisé d'accompagnement, à travers notamment :

- ▶ la prise en compte de ses besoins spécifiques et de ses attentes, en recherchant auprès de nos partenaires les réponses complémentaires
- ▶ l'approche globale de notre intervention
- ▶ la participation effective à une offre de service de territoire pertinente, via des parcours conjugués, des actions concertées, ainsi que des projets collaboratifs et intégrés, voués à l'amélioration des réponses proposées et la satisfaction des personnes accompagnées.

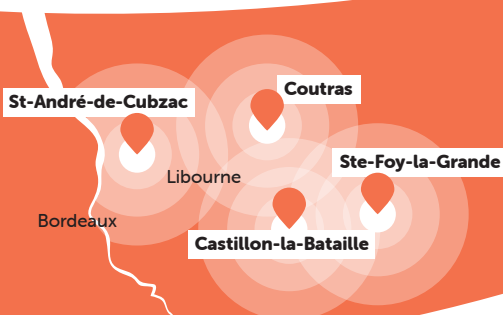
C'est l'engagement que nous prenons tant auprès de nos partenaires institutionnels (l'ARS, notre autorité de tarification et de contrôle, la MDPH qui nous oriente les situations, l'éducation Nationale et l'ASE), que de nos partenaires de proximité avec lesquels nous com-  
posons les parcours, mutualisons les moyens et développons de nouveaux projets d'accompagnement (GCS Santé mentale et collectif du Libournais, établissements scolaires, sanitaires et médico-sociaux, collectivités locales et territoriales, associations, organismes de l'insertion professionnelle, entreprises et artisans...).

**Un ensemble d'acteurs investis auprès de la personne pour la définition de son parcours et la réalisation de son projet de vie.**

## TERRITOIRE D'INTERVENTION

---

La Plateforme Territoriale Jean Elie Jambon répond prioritairement aux besoins du territoire du Libournais avec une implantation dans le Nord-Est du département de la Gironde.



## CONTACT

Plateforme Territoriale d'inclusion "Jean Elie Jambon"

78 Z.I. Eygreteau 33230 COUTRAS

Tél : 05.57.49.84.84 / [contact@plateforme-jej.fr](mailto:contact@plateforme-jej.fr)

[www.plateforme-jej.fr](http://www.plateforme-jej.fr)